

C.E. 2022-2023-01

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022, À 19 H
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ
qui étaient
présent(e)s**

M ^{me} Mélissa Noël (P)	M ^{me} Andrée Brassard (ÉÉ, psy)
M ^{me} Bélinda Jacquier (P, présidente)	M ^{me} Maude Auclair (SDG)
M ^{me} Geneviève Marcil (P, substitut)	M ^{me} Annick Bureau (ÉÉ)
M ^{me} . Sarah Bédard-Dubé (P)	M ^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
M. Martin Coutu (P)	M ^{me} Geneviève Labrecque (ÉÉ)
M ^{me} Corinne Biolay (P)	
M. Thomas Ouellon (P, secrétaire)	

**Assistent à la
rencontre :** M^{me} Sonia Doucet (Directrice)

**Se sont
excusés :** Aucun

P : Parent
ÉÉ : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Amadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum
Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé sans modification.

Proposé par Andrée Brassard
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-01

3. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2022

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Bélinda Jacquier

Résolution CE-22-23-02

4. Suivis au procès-verbal du 7 juin 2022

- Aucun point de suivi.

5. Parole au public

- Aucun membre du public n'est présent.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

- Aucun point à l'ordre du jour.
- Mme Bélinda Jacquier va contacter les membres de l'OPP.

7. Parole au représentant du comité de parents

- M. Martin Coutu va transmettre le calendrier des rencontres au C.É. pour que la participation soit une responsabilité partagée entre les membres du C.É. Les membres du C.É. seront donc appelés à assister aux rencontres du comité de parents à tour de rôle.

Points de décision

8. Élection des postes du conseil d'établissement

8.1. Rôles et responsabilités au sein du conseil d'établissement

Présentation des rôles et responsabilités par mesdames Doucet et Jacquier pour les postes de président, vice-président et secrétaire.

- M. Coutu propose Mme Jacquier pour le poste de présidente.
- Mme. Jacquier propose M. Coutu pour le poste de vice-président.
- Mme. Jacquier propose M. Ouellon pour le poste de secrétaire.

Appuyé à l'unanimité.

Proposé par Annick Bureau
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-03

8.2. Règles de régie interne

Des modifications aux règles de régie interne sont proposées par Mme Sonia Doucet :

- La tenue des C.É. doit se faire en présentiel, sauf en cas de recommandations contraires de la Santé publique.
- Les demandes d'approbation de sorties peuvent être faites par courriel.
- Une valeur maximale pour le remboursement des frais de gardiennage, plus représentative des conditions de marché actuelles, est établie.

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-04

8.3. Déclaration d'intérêts

- Mme Sonia Doucet présente la déclaration de conflits d'intérêts, qui doit être signée par tous les membres du C.É. qui ne l'ont pas déjà fait auparavant.

9. Programmation des sorties éducatives

- Mme Sonia Doucet présente la programmation des sorties éducatives.
- Un document a été préparé pour chacun des niveaux scolaires.
- Les sorties sont en partie payées par des mesures du ministère de l'éducation et l'excédent doit être payé par les parents, selon un maximum voté par le C.É.
 - Le montant maximal varie selon les niveaux scolaires :
 - Par exemple, les élèves de 3^e et 4^e années (projet plein air et camp Trois-Saumons) et de 6^e année (finissants) ont plus d'activités et le montant maximal facturé est de 25\$/enfant.
 - Pour les autres niveaux scolaires, le montant maximal facturé est de 10\$/enfant.
 - Pour limiter les montants demandés aux parents, l'école s'assure de commencer par utiliser les différentes enveloppes budgétaires des mesures du ministère de l'éducation.
 - S'il manque d'argent, des levées de fonds sont requises, auprès de donateurs et via des campagnes de financement.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CÉ-22-23-05

10. Marché de Noël au service de garde

- Mme Maude Auclair nous indique que les élèves ont déjà commencé à produire du matériel et de la nourriture en vue de faire des ventes pour le temps des fêtes.
- Il est prévu de procéder aux ventes dans l'atrium de l'école.
- Les fonds recueillis permettront de financer une journée spéciale qui sera tenue dans la dernière semaine de l'année.

Proposé par Annick Bureau
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CÉ-22-23-06

11. Campagnes de financement pour le projet plein air du 2^e cycle

- Les enseignantes du 2^e cycle comptent organiser des activités de soccer pour les élèves du 1^{er} cycle au coût d'environ 50\$ pour 5-6 séances.
- Les sommes recueillies seront utilisées pour financier le projet de classe verte/plein air.
- L'activité de soccer a été très populaire l'an dernier.
- Des cartes à gratter seront aussi utilisées comme moyen de financement pour le même projet.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CÉ-22-23-07

12. Règles de régie interne du service de garde

- Mme Maude Auclair présente une demande pour augmenter les tarifs des journées pédagogiques.
- Des questions sont posées par les membres du C.É. pour comprendre les augmentations demandées par le SDG, qui semblent aller au-delà des déficits constatés précédemment.
- Des précisions sont fournies pour justifier l'augmentation, qui pourra servir à compenser partiellement pour les mauvais payeurs et pour le déficit d'opération passé du SDG.
- Des propositions de clarifications aux règles de régie interne ont également été soumises par les membres du C.É.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CÉ-22-23-08

13. Journées pédagogiques au service de garde

- La liste des journées pédagogiques est présentée ainsi que les coûts qui seront facturés aux parents.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Andrée Brassard

Résolution CÉ-22-23-09

14. Nature et moments des principales évaluations

- Mme Sonia Doucet présente des documents préparés à l'intention des parents pour résumer la nature des principales évaluations, les dates des évaluations, la pondération associée à chacune des étapes, les dates des rencontres de parents et de remise des bulletins.
- Des informations complémentaires concernant les règles encadrant les examens du ministère de l'éducation sont également fournies dans ces documents.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CÉ-22-23-10

15. Rapport annuel du conseil d'établissement

- Le rapport annuel a été présenté à l'assemblée générale annuelle par Mme Bélanda Jacquier. Celui-ci sera déposé sur le site web de l'école et acheminé au secrétariat général.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CÉ-22-23-11

16. Choix des représentants de la communauté

- Mme Sonia Doucet propose de continuer notre collaboration avec le CCJGD et le PRA, qui sont représentés par mesdames Pascale Desbiens et Judy Croussette, respectivement.

Proposé par Andrée Brassard
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CÉ-22-23-12

17. Calendrier des rencontres du C.É.

- Mme Sonia Doucet présente un projet de calendrier pour les rencontres du C.É.
- Celles-ci auront lieu les mercredis à 19h au salon du personnel, aux dates suivantes :
 - o 2 novembre 2022

- o 7 décembre 2022
- o 1^{er} février 2023
- o 29 mars 2023
- o 3 mai 2023
- o 7 juin 2023

- Mme Doucet enverra les convocations aux membres du C.É.

Proposé par Annick Bureau
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CÉ-22-23-13

18. Contenu en éducation à la sexualité

- Mme Sonia Doucet présente les contenus en éducation à la sexualité.
- Une lettre sera envoyée aux parents pour annoncer d'avance ces contenus.
 - o Des liens vers des capsules vidéo explicatives en ligne, disponibles en plusieurs langues, figurent dans la lettre.
- Le C.É. propose de traduire le texte de présentation des capsules vidéo et de présenter le contenu en éducation à la sexualité en ordre chronologique.

Proposé par Maude Auclair
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CÉ-22-23-14

Points d'information et de discussion

19. Formation obligatoire pour nouveaux membres du C.É. incluant substituts

- Mme Sonia Doucet introduit la formation obligatoire que doivent suivre les nouveaux membres du C.É., ce qui inclut les membres substituts.

20. Budget du C.É.

- Le budget du C.É. est de 855\$/an. Comme c'est une somme modeste, le C.É. opère sans trésorier.

21. Comité parc-école

- La première phase des travaux de bonification du parc-école commence vendredi prochain et consiste à construire la butte multi-usage et le terrain de soccer synthétique.
- Ces travaux devraient durer 2 semaines. Le périmètre sera sécurisé.
- Une annonce aux élèves est à venir sous peu.
- À la demande de Mme Corinne Biolay, Mme Sonia Doucet partagera le plan aux membres du C.É. Des commentaires pourront être fournis en vue de bonifier les parties du projet à venir.

22. Autres sujets

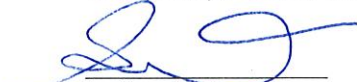
Aucun autre sujet n'est abordé.

23. Levée de l'assemblée

Proposé par Bélinda Jacquier
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-15

Notes prises par Thomas Ouellon


La directrice,
Sonia Doucet


La présidente,
Belinda Jacquier